

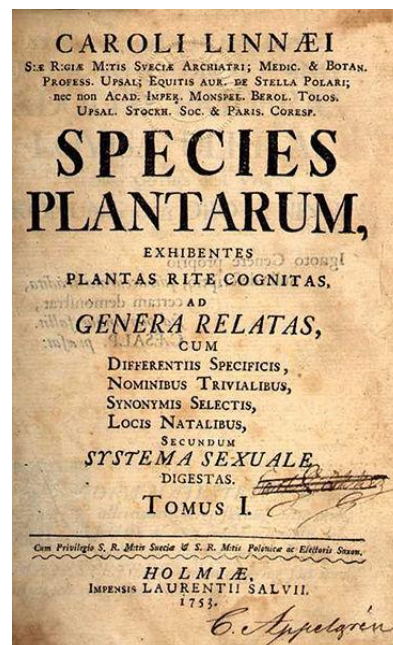
Les « mystères » de la nomenclature botanique.

Henri MATHÉ *

Préambule

Dès leur enfance, les jeunes français apprennent à connaître le coquelicot, le muguet, la pâquerette ainsi que le lilas, le chêne, la tomate ou le cerisier. Ces noms communs (ou vernaculaires) de plantes font partie du vocabulaire de base que chaque français mémorise au cours de l'apprentissage de sa langue maternelle. Ces mots ne diraient sans doute rien à un jeune anglais, un jeune russe ou un jeune japonais pour qui d'autres mots, radicalement différents, désignent ces mêmes plantes dans leur propre langue respective.

C'est pourquoi les botanistes ont été amenés à attribuer à chaque espèce végétale un nom universel, afin de contourner cet obstacle de la diversité des langues du monde mais aussi d'éviter la profusion d'appellations d'une même plante qui constituait déjà un problème avant le XVIII^{ème} siècle.



Depuis 1753, à la suite d'un ouvrage novateur (*Species Plantarum*) du grand botaniste Carl von LINNÉ, chaque plante est désignée par un unique nom scientifique en latin (écrit en italique) constitué de deux mots, le premier correspondant au genre (substantif avec une initiale majuscule) et le second à l'espèce (épithète sans majuscule).

L'attribution d'un tel **binôme**¹ à une plante déterminée suit des règles très strictes, afin d'en assurer l'unicité et permettre aux botanistes du monde entier de la nommer sans le moindre doute. Dans cette « jungle » des règles nomenclaturales, il faut bien dire que le botaniste de base s'y perd assez souvent ! D'autant plus que cette nomenclature n'est pas figée et que des changements ne cessent d'intervenir, au rythme de l'augmentation des connaissances, depuis près de trois siècles.

Les exemples qui seront donnés dans la suite de cet article se rapportent principalement à la famille des Orchidacées (*Orchidaceae*).

I) Le Code International de Nomenclature Botanique (ICBN).

Dès 1867, lors d'un congrès international de botanique tenu à Paris, Alphonse de CANDOLLE rédigeait les *Lois de la Nomenclature Botanique*². Au congrès de Vienne de 1905, celles-ci devinrent les Règles Internationales de Nomenclature Botanique puis, en 1952 à Stockholm, le Code International de Nomenclature Botanique (International Code of Botanical Nomenclature). Ce code est révisé à chaque congrès international de botanique, soit environ tous les six ans.

¹ Ce mot est impropre et devrait être remplacé par « binom » pour bien traduire le sens du terme anglais original. De même, il convient d'utiliser l'adjectif binominal, et non binomial, dans le domaine de la nomenclature.

² Extrait de l'article 3 : « Dans toutes les parties de la nomenclature, le principe essentiel est d'éviter ou de repousser l'emploi de formes et de noms pouvant produire des erreurs, des équivoques, ou jeter de la confusion dans la science. Après cela, ce qu'il y a de plus important est d'éviter toute création inutile de noms. »

La dernière version (Code de Melbourne) a été publiée en 2012 et intègre les algues et les champignons. Le texte complet (en anglais) est disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.iapt-taxon.org/nomen/main.php?page=title>.

Parmi les nombreuses règles de ce Code, bien compliquées pour les non spécialistes, j'en détaillerai deux :

❖ Règles de description d'un taxon.

Pour qu'un nouveau taxon soit reconnu comme tel, il faut qu'il soit décrit dans une publication scientifique contenant :

- Le binôme choisi, avec son rang et le nom de l'auteur de la description, complété par une des abréviations sp. nov. ou subsp. nov. ou var. nov.
- Une description de la plante en latin (diagnose)
- Un échantillon-type déposé (à l'état sec ou dans un liquide de conservation comme l'alcool) dans un grand herbier officiellement répertorié (type nomenclatural).

Bien sûr, lorsqu'une espèce nouvelle pour la science est décrite, il n'y a par définition aucune référence antérieure à celle-ci dont le nom est alors suivi de l'abréviation **sp. nov.** (*species nova*) qui indique que l'on décrit une plante jusqu'alors inconnue.

Ex : *Dactylorhiza occitanica* Geniez, Melki, Pain & R. Soca 1995 sp. nov.

De même, la description d'une sous-espèce, d'une variété ou d'un hybride inédit est suivie respectivement de l'abréviation **subsp. nov.**, **var. nov.** ou **hyb. nat. nov.** (*hybrida naturalis nova*).

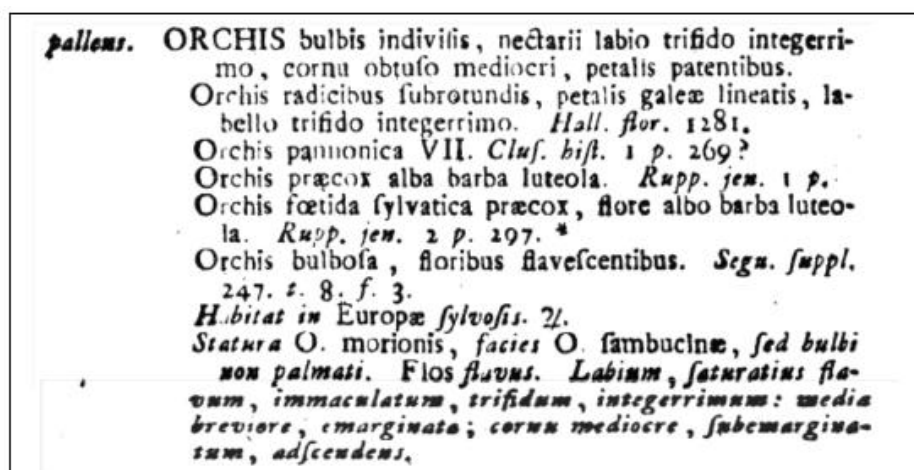
Ex : x *Dactyloдения engelii* M. et O. Gerbaud & J.-M. Lewin hyb. nat. nov.

Le signe x avant le nom du taxon signifie qu'il s'agit d'un hybride intergénérique.

Cet hybride entre *Gymnadenia gabasiana* et *Dactylorhiza savogensis*, décrit en 2003, a été dédié par les auteurs à Roger ENGEL.

L'ensemble des informations associées à un nom d'espèce lors de sa première publication valide est appelé **protologue**. Il peut contenir une diagnose, une description, des illustrations, des références, la synonymie, des données géographiques, des citations de spécimens, des commentaires.

Ex : protologue d'*Orchis pallens* par Linné in *Mantissa Plantarum altera* : 292-293 (1771).



Pour être complet, le nom d'un taxon devrait être suivi du nom de son descripteur¹, de la date de description, voire de la référence à l'ouvrage où celle-ci a été faite :

Ex : *Orchis mascula* L., Fl. suec. ed. 2 : 310 (1755)

L'espèce a été décrite valablement pour la première fois par Carl von LINNÉ, en 1755, à la page 310 de la seconde édition de son ouvrage *Flora suecica*.

Rappelons que le mot taxon correspond à un rang quelconque dans la hiérarchie systématique. Les principaux rangs sont, par ordre décroissant, le règne, l'embranchement, l'ordre, la famille, le genre et l'espèce.

N.B. : Depuis 1935, la description doit obligatoirement être rédigée en latin pour être valide. Précédemment, elle pouvait l'être dans une langue quelconque. Malgré tout, depuis le 1er janvier 2012, les diagnoses en anglais sont de nouveau acceptées ainsi que les publications par voie électronique sous forme de fichier pdf.

❖ Règle de priorité.

Le nom valide d'une espèce est le nom le plus ancien attribué, selon les règles en vigueur, à l'espèce depuis le 1^{er} mai 1753 (date de publication de la 1^{ère} édition de *Species Plantarum*).

Remarque : le premier nom donné à l'espèce, qu'il soit correct ou non, est appelé **basionyme**.

Ex : *Ophrys monorchis* L. 1753 est le basionyme de *Herminium monorchis* (L.) R. Brown 1813.

Tous les noms antérieurs au 1^{er} mai 1753, dits prélinnéens, sont considérés comme non existants. Ils se présentaient souvent sous la forme de polynômes latins, c'est-à-dire des phrases entières visant à décrire au mieux les caractéristiques des plantes.

Ainsi, *Orchis palmata angustifolia minor flore odoratissimo* C. Bauhin 1620 désigne *Gymnadenia odoratissima* (L.) L.C.M. Richard 1817.

Tous les noms postérieurs à la première description valide sont considérés comme des **synonymes**.

Il existe cependant des exceptions à cette règle de priorité, afin de conserver une certaine stabilité à la nomenclature et ne pas bouleverser les usages dans les cas litigieux ou insolubles. Ce sont les « noms conservés », en application d'un article du Code qui stipule « qu'à défaut de règle ou en cas de doute, l'usage établi prévaut ». Cette exception s'applique également à certaines variantes orthographiques. Un nom conservé devient valide même s'il ne l'était pas à la date de sa publication. Signalons qu'il existe des règles spéciales pour les plantes cultivées (Nomenclature Horticole concernant les hybrides, les chimères, les cultivars) et que les phytosociologues ont également leurs règles nomenclaturales, mais ceci est une toute autre histoire !

II) Les types nomenclaturaux

Un type désigne un spécimen de référence, sous forme de planche d'herbier « ou de tout autre élément que l'auteur a désigné comme type » (ICBN) relatif à l'individu végétal qui a servi à la description d'un nouveau taxon.

On distingue plusieurs catégories de types dont la liste suivante n'est pas exhaustive.

¹ Des abréviations normalisées sont utilisées pour de nombreux botanistes, la plus célèbre étant L. pour LINNÉ. Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_abréviations_d'auteur_en_taxinomie_végétale.

Le plus important est l'**holotype**, échantillon de référence déposé en herbier par l'auteur du taxon pour représenter celui-ci (OFBL 2005)¹.

Ex : l'holotype de l'*Orchis sancta* L., orchidée de Méditerranée orientale, est un exemplaire d'herbier récolté près d'Haïfa en Palestine (aujourd'hui Israël) en avril 1751 et conservé sous le n° LINN 1054.12 au Linnaean Herbarium de Londres.

La description valide de ce taxon apparaît en page 464 d'un ouvrage de LINNÉ, le volume IV de *Amoenitates Academicae*, dans *Flora palaestina* de B. J. STRAND en date du 10 mars 1756.

Le taxon a été par la suite déplacé dans un autre genre et porte actuellement le nom de *Anacamptis sancta* (L.) R. M. Bateman, Pridgeon & M.W. Chase *et al.* 1997.

Un **isotype** est une duplication de l'holotype, prélevé au même moment par le même auteur, dans le même site, et déposé en herbier pour représenter le même taxon que l'holotype (OFBL 2005).

Ex : cinq planches d'herbiers conservées au MNHN de Paris sous les numéros P00345268 à P00345272 montrent des isotypes de *Cephalanthera kotschyana* Renz & Taubenheim 1980. Les plantes ont été prélevées le 23 mai 1859 par C. T. KOTSCHY en Turquie.

Quatre autres isotypes se trouvent à Iéna (JE00014997 à JE00014999) et à Genève (G00165267).

Dans le vocabulaire botanique spécialisé, on utilise également les termes de **syntype** (spécimen cité dans le protologue quand l'auteur n'a pas désigné d'holotype ou qu'il en a désigné plusieurs à la fois comme types - Wikipédia) et de **paratype** (spécimen cité dans le protologue qui n'est ni l'holotype, ni un isotype, ni l'un des syntypes quand l'auteur a désigné plusieurs spécimens à la fois comme types - Wikipédia).

Ci-contre : Holotype d'*Orchis olbiensis* Reut. ex Gren. 1859
prélevé à Hyères par G. F. REUTER en avril 1858.

Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (France)

Collection : Plantes vasculaires (P)

Spécimen P00852373

<http://coldb.mnhn.fr/catalognumber/mnhn/p/p00852373>



Pour les plantes anciennement connues, il est fréquent que certains types n'existent pas ou aient été perdus. Par ailleurs, les spécialistes de la nomenclature révisent constamment celle-ci et, en application de la règle de priorité, sont parfois amenés à redéfinir les noms valides et par là même les types nomenclaturaux des plantes.

De nouveaux types sont alors désignés :

Le **lectotype** est un spécimen ou illustration désigné comme type nomenclatural lorsque l'holotype n'a pas été indiqué à la publication ou aussi longtemps qu'il fait défaut par suite de dégradation ou de disparition (DELFORGE 2001). Il est généralement choisi parmi les isotypes ou les syntypes.

¹ Définition de l'ICBN (art. 9.1) : A holotype of a name of a species or infraspecific taxon is the one specimen or illustration used by the author, or designated by the author as the nomenclatural type.

Ex : le Linnaean Herbarium conserve une planche d'herbier (LINN 1056.16) montrant trois individus d'*Hammarbya paludosa* (L.) Kuntze 1891 prélevés près d'Uppsala, en Suède, vers 1750. L'exemplaire du milieu a été choisi comme lectotype du taxon en 1989 par des orchidologues allemands (BAUMANN *et al.*).

S'il s'agit d'une illustration et non d'un exemplaire conservé en herbier, on parle d'**iconotype**.

Ex : le taxon *Gymnadenia odoratissima* (L.) L. C. M. Richard 1817 a pour type une représentation de la plante parue dans l'ouvrage *Prodromos Theatri Botanici* de Caspar BAUHIN en 1620. Cette plante, correspondant à la figure de droite de la p. 30 de l'ouvrage, a été observée par l'auteur à Michelfelden vers 1595.

Tous les termes précédents s'appliquent à des échantillons faisant partie du matériel cité et/ou vu par l'auteur et qui **existe encore**. On trouvera des précisions sur ces notions complexes dans l'article de Joël MATHEZ et Valéry MALECOT publié sur Tela-botanica : Les échantillons « types » des herbiers <http://www.tela-botanica.org/page:types>.

Ci-contre :

Lectotype de *Gymnadenia odoratissima*
Prodromos Theatri Botanici p. 30 fig. dextra
C. Bauhin 1620



S'il n'existe plus aucun spécimen correspondant à une des définitions précédentes, on peut désigner un **néotype**, nouvel échantillon de référence prélevé dans une population typique du taxon en raison de l'absence de tout autre type (OFBL 2005).

Ex : le taxon *Ophrys fuciflora* (F. W. Schmidt) Moensch subsp. *elatior* Gumprecht ex Engel et Quentin 1995, dont le nom était invalide par suite de l'omission d'un exemplaire type par son descripteur R. GUMPRECHT en 1980, a été validé par le prélèvement d'un exemplaire d'herbier qu'a réalisé Roger ENGEL le 8/07/1995. Celui-ci est déposé au Museum National d'Histoire Naturelle de Paris.

Il est important de noter que tout type est lié au nom d'un taxon et non au taxon lui-même en tant qu'entité biologique. Par conséquent, un même échantillon peut être à la fois un type, à des rangs différents, de deux taxons synonymes.

Ex : une plante récoltée en avril 1890 à Madagascar (MNH de Paris-P00094346) est un isotype d'*Habenaria clareae* Hermans 2007 et un syntype d'*Habenaria elliotii* Rolfe 1891.

Une planche d'herbier conservée à Montpellier (MPU010474) montre une plante récoltée par BATTANDIER en Algérie qui est l'holotype de *Dactylorhiza battandieri* Raynaud 1985 et le lectotype d'*Orchis maculata* L. subsp. *baborica* Maire & Weiller 1959.

Mais la planche MPU010473 du même herbier montre le type d'*Orchis maculata* L. subsp. *baborica* Maire & Weiller 1959 et un syntype de *Dactylorhiza battandieri* Raynaud 1985 !

En botanique, il existe des types pour tous les taxons, quel que soit leur rang taxonomique :

Le type de la famille des *Orchidaceae* Juss. 1789 est *Orchis militaris* L. 1753

Le type du genre *Cypripedium* L. 1753 est *Cypripedium calceolus* L. 1753

Des types sont également désignés aux rangs infraspécifiques de la sous-espèce, de la variété et de la forme ainsi que pour les hybrides.

Ex : L'*Ophrys apifera* Huds. var. *curviflora* A. Soulié 1995 a pour holotype une plante prélevée le 7 juin 1995 par R. SOCA en Aveyron et conservée dans l'herbier de Montpellier (MPU019820).

L'*Orchis munbyana* Boiss. & Reut. f. *albiflora* Maire 1940 a pour holotype une plante récoltée en Algérie le 11 mai 1939 par R. MAIRE (MPU004277).

L'holotype de l'hybride d'*Ophrys funerea* Viviani avec *Ophrys scolopax* Cav., nommé *Ophrys x kohlmuellorum* Soca 1997, est une plante récoltée le 7 juin 1996 dans l'Aveyron par l'auteur (MPU026807)

Le site Jstor Global Plants répertorie plus de 1 700 000 types botaniques de toutes familles :

<http://plants.jstor.org/search?qtype=all&query=type&x=11&y=13>

III) Le changement de statut

Depuis bien longtemps, certains noms familiers aux botanistes comme les Légumineuses, les Ombellifères, les Crucifères ou les Composées ont été abandonnés au profit des Fabacées et Papilionacées, des Apiacées, des Brassicacées ou des Asteracées.

Ce changement de dénomination des familles¹ de plantes est tout aussi courant au niveau du genre et de l'espèce à la suite des travaux menés par les botanistes. Une modification du genre se répercute naturellement à toutes les espèces qui sont rapportées à ce genre.

Lors d'un changement nomenclatural au niveau du genre, de l'espèce ou à un rang infraspécifique, les abréviations suivantes accompagnent la description du nouveau taxon (cf. HOFF in bibliographie) :

✓ **comb. nov.** (*combinatio nova*) est employé lorsqu'un nom d'espèce est placé sous un genre différent, ou lorsqu'une sous-espèce est placée sous une espèce différente.

Ex : *Orchis palustris* Jacquin 1786 est devenu *Anacamptis palustris* (Jacquin) R. M. Bateman, Pridgeon & M. W. Chase 1997 comb. nov.

¹ Le nom d'une famille est créé à partir du premier genre décrit dans la famille. Ainsi, le premier genre décrit par LINNÉ dans l'ancienne famille des *Graminaceae* étant le genre *Poa*, la famille des *Graminaceae* doit s'appeler les *Poaceae*.

✓ **stat. nov.** (*status novus*) est utilisé lorsque un taxon change de rang taxonomique, c'est-à-dire lorsqu'une sous-espèce est élevée au niveau d'une espèce ou lorsqu'une variété est élevée au niveau d'une sous-espèce.

Ex : *Ophrys fusca* subsp. *vasconica* O. & E. Danesch 1969 a été élevé au rang d'espèce sous *Ophrys vasconica* (O. & E. Danesch) P. Delforge 1991 stat. nov.

✓ **comb. et stat. nov.** est utilisé lorsqu'une espèce est abaissée au niveau d'une sous-espèce ou d'une variété dans une nouvelle espèce.

Ex : *Dactylorhiza majalis* (Rchb.) P. F. Hunt & Summerhayes subsp. *parvimajalis* (D. Tyteca & Gathoye) Kreutz 2004 comb. et stat. nov.

En 2004, C. A. J. KREUTZ considère que le taxon nommé au rang spécifique sous *Dactylorhiza parvimajalis* par D. TYTECA & GATHOYE en 2000 doit être considéré comme une sous-espèce de *Dactylorhiza majalis*.

✓ **nom. nov.** (*nomen novum*). désigne un nom de remplacement pour un taxon dont tous les noms précédents sont considérés comme illégitimes.

Ex : En 2006, P. Devillers & J. Devillers-Terschuren proposent *Ophrys caloptera* comme nouveau nom pour désigner *Ophrys passionis* Sennen 1926, dénomination qu'ils réfutent.

Les abréviations précédentes n'apparaissent que dans la publication originale et ne sont plus rappelées par la suite. Par ailleurs, elles reflètent les conceptions taxonomiques de l'auteur qui propose une modification nomenclaturale, laquelle peut-être contestée par un autre auteur ! Ainsi, une même plante peut-être traitée au rang d'espèce, de sous-espèce, voire de variété.

Ex : *Epipactis leptochila* (Godfery) Godfery subsp. *neglecta* Kümpel 1986

Epipactis neglecta (Kümpel) Kümpel 1996

Epipactis leptochila (Godfery) Godfery var. *neglecta* (Kümpel) A. Gévaudan 2002

En 1986, H. KÜMPEL décrit une sous-espèce d'*Epipactis leptochila*. Ce même auteur considère, 10 ans plus tard, qu'il s'agit d'une espèce à part entière. En 2002, A. GÉVAUDAN rétrograde le taxon au rang de simple variété d'*Epipactis leptochila*.

Voici quelques exemples de changement de nom de genre :

✓ *Orchis globosa* a été décrit par LINNÉ en 1759. En 1842, le botaniste allemand G. W. REICHENBACH crée le genre *Traunsteinera* (*Flora saxonica*, ed. 1 : 87) dans lequel il place la plante de Linné dont le nom devient *Traunsteinera globosa* (Linné) Reichenbach 1842.

✓ De même, la création des genres *Cephalanthera*, *Spiranthes*, *Liparis*, *Platanthera* par le botaniste français L. C. M. RICHARD en 1817 (*De Orchideis Europaeis annotationes*), celle de *Gymnadenia*, *Herminium*, *Goodyera* par le britannique R. BROWN en 1813 (in W. T. Aiton, *Hortus Kewensis* ed. 2, 5) ou encore celle de *Dactylorhiza* par le russe NEVSKI en 1837 (*Acta Inst. Bot. Acad. Sci. URSS sér.1, 4 : 332*) ont modifié les noms de bon nombre d'orchidées européennes.

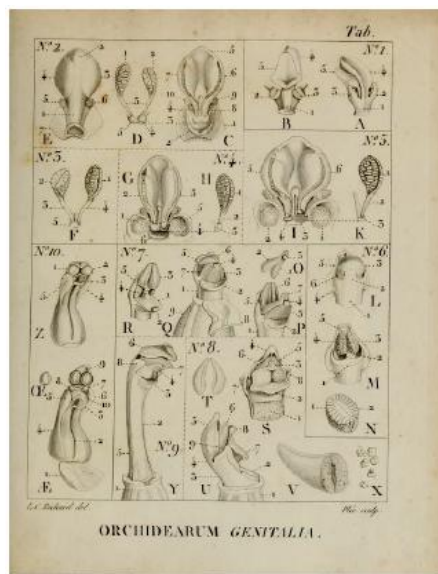


Flora saxonica
G. W. Reichenbach ed. 1 (1842)

✓ Plus récemment, les études de BATEMAN *et al.* (Phylogenetics of subtribe *Orchidinae* (*Orchidoideae*, *Orchidaceae*) based on nuclear ITS sequences, 1997), basées sur l'analyse de séquences d'ADN, ont replacé un certain nombre d'*Orchis* européens dans les genres *Anacamptis* et *Neotinea*.

Ex : *Orchis morio* L. 1753 s'appelle maintenant *Anacamptis morio* (L.) R. M. Bateman, Pridgeon & M.W. Chase 1997
Orchis ustulata L. 1753 s'appelle maintenant *Neotinea ustulata* (L.) R. M. Bateman, Pridgeon & M.W. Chase 1997

Le principe de conservation que j'ai déjà évoqué s'applique à certains taxons (au rang de la famille, du genre ou de l'espèce), comme l'indiquent les abréviations **nom. cons.** (*nomen conservandum*) ou **typ. cons.** (*typus conservandus*) que l'on peut trouver dans les citations botaniques. Cela signifie que, bien que ces noms aient été proposés postérieurement à un autre ouvrage où les taxons avaient déjà été décrits, on a jugé bon de garder ces nouveaux noms pour clarifier la nomenclature et suivre un usage établi. Linné, par exemple, avait décrit des espèces correspondant à certains genres actuels mais avec un autre nom de genre, lequel n'a pas été retenu. En effet, Linné n'utilisait que peu de noms de genres et de nombreuses espèces que l'on sait aujourd'hui très différentes étaient classées par lui dans un même genre.



De Orchideis Europaeis annotationes
L. C. M. Richard (1817)

Ex : *Spiranthes* L. C. M. Richard 1817 (**nom. cons.**) contre *Orchiastrum* Ség. 1754 ; *Epipactis* Zinn 1757 (**nom. cons.**) contre *Epipactis* Ség. 1754 ; *Epipactis purpurata* Smith 1828 (**nom. cons.**) contre *E. viridiflora* Hoffmann ex Krockner 1814 ; *Epipactis helleborine* (L.) Crantz 1769 (**typ. cons.**)...

Lorsqu'un nom est conservé au détriment d'un autre, ce dernier est qualifié de *nomen rejiciendum* (**nom. rej.**), qui signifie « nom à rejeter ».

Par ailleurs, certaines variantes orthographiques résultant généralement d'erreurs de transcription, peuvent être conservées (**orth. cons.**) par rapport à la graphie d'origine.

Ex : Le nom de genre *Corallorhiza* Gagnebin a été conservé (ICBN 2006) face au nom *Corallorrhiza* Châtelain utilisé par cet auteur pour décrire *C. trifida*.

✓ On assiste parfois à des retours en arrière comme le montre l'exemple de l'orchis homme-pendu : LINNÉ l'a décrit sous le nom *Ophrys antropophora* en 1753. En 1785 (*Flora Pedemontana* 2 : 148), le botaniste italien ALLIONI l'a placé dans le genre *Orchis* : *Orchis anthropophora* (L.) Allioni.

En 1814, le botaniste anglais W. T. AITON crée le genre *Aceras* (in Hortus Kewensis ed. 2 : 281) et le nom devient *Aceras anthropophorum* (L.) Aiton fil. A la fin du siècle dernier, des études phylogénétiques ont montré que l'espèce était étroitement apparentée au genre *Orchis*. On est donc revenu au premier nom valide *Orchis anthropophora* (L.) Allioni 1785.

✓ Parmi les taxons qui ont été classés au fil du temps dans un grand nombre de genres, citons le cas de *Coeloglossum viride* (L.) Hartmann 1820.

Le basionyme de l'espèce, *Satyrium viride*, lui a été donné en 1753 par LINNÉ.

Il a porté ensuite les noms suivants, qui sont tous synonymes :

Orchis viridis (L.) Crantz 1769 ; *Habenaria viridis* (L.) R. Brown 1813 ; *Gymnadenia viridis* (L.) L. C. M. Richard 1817 ; *Platanthera viridis* Lindley 1829 ; *Himantoglossum viride* Rchb 1831 ; *Peristylus viridis* (L.) Lindley 1835 jusqu'à *Dactylorhiza viridis* (L.) R. M. Bateman, Pridgeon & M. W. Chase 1997 !

Cette dernière combinaison ne fait pas l'unanimité parmi les botanistes dont certains préfèrent conserver le nom donné par HARTMANN.

IV) Quelques « mystères » dévoilés

Examinons pour finir des cas spécifiques en décortiquant des noms scientifiques dont la signification est parfois compliquée (et encore plus au rang subsppécifique !).

✓ *Pseudorchis albida* (L.) A. & D. Löve 1969 :

Syn : *Leucorchis albida* (L.) E. Meyer 1839 nom. illeg.

Espèce initialement décrite par LINNÉ en 1753 sous *Satyrium albidum* (basionyme).

En 1754, Jean-François SÉGUIER répertorie la plante sous *Pseudorchis alpina* (Plantae Veronense Suppl. 3 : 254) sans en désigner de type.

En 1839, E. MEYER crée le genre *Leucorchis*. Celui-ci est illégitime selon le Code de l'ICBN et il est donc suivi de l'abréviation **nom. illeg.** (*nomen illegitimum*). Cela signifie que, bien qu'ayant été publié valablement (Preussens Pflanzengattungen : 50), il est rejeté car correspondant à un taxon déjà publié sous un autre nom (*Entaticus albidus* (L.) S. F. Gray 1821 in Orchidaceae vol. 2 : 197-215). On trouve aussi dans la littérature *Leucorchis albida* (L.) E. Meyer 1839 **nom. superfl.** (*nomen superfluum*) qui signifie que la combinaison est synonyme d'une combinaison antérieure et donc superflue.

Le nom de genre *Pseudorchis* ayant été redéfini correctement en 1969 par des botanistes anglais (Taxon 18 (3) : 312), la plante se nomme aujourd'hui *Pseudorchis albida* (L.) A. & D. Löve 1969.

Ceci dit, certains botanistes pensent que l'espèce devrait être placée dans le genre *Gymnadenia* et s'appeler en conséquence *Gymnadenia albida* (L.) L. C. M. Richard 1817 !

✓ *Ophrys fuciflora* (F. W. Schmidt) Moench 1802 :

Syn : *Ophrys holoserica* (N. L. Burmüller) W. Greuter 1967

Cet ophrys connu anciennement sous le nom d'*Arachnites fuciflora* F. W. Schmidt 1793 (basionyme) se trouve selon les ouvrages sous l'appellation d'*Ophrys fuciflora* (F. W. Schmidt) Moench 1802 ou sous celle d'*Ophrys holoserica*(e)a (N. L. Bornmüller) W. Greuter 1967. Ce dernier nom, qui résulte de

recherches effectuées dans d'anciens herbiers, est contesté car, compte-tenu de l'état de l'exemplaire examiné, il pourrait bien correspondre plutôt à *Ophrys apifera*.

Le nom actuel fait référence à la description en 1793 d'*Arachnites fuciflora* de Franz Willibald SCHMIDT (Flora boemica : 76), taxon déplacé en 1802 par Conrad MOENCH dans le genre *Ophrys* (Supplementum ad methodum plantas : 311).

✓ *Epipactis atrorubens* (Hoffmann ex Bernhardi) Besser 1809 :

Le botaniste allemand G. F. HOFFMANN avait décrit la plante sous le nom de *Serapias latifolia atrorubens* en 1804 (Deutschlands Flora ed. 2,2 : 182). Le mot « **ex** » signifie que son compatriote J. J. BERNHARDI attribue deux ans plus tard (Neues Journal für die Botanik 1 : 172), en le validant, le choix de l'épithète *atrорubens* à HOFFMANN. De plus, l'espèce a été déplacée en 1809 dans le genre *Epipactis* par le botaniste autrichien Wilibald Swibert Joseph Gottlieb von BESSER (Primitiae florum Galiciae austriacae utriusque 1 (2) : 220).

✓ *Traunsteinera globosa* (L.) Rchb. 1842

Orchis boryi Rchb. fil. 1851

L'abréviation **fil.** (*filius*) permet de distinguer les deux botanistes allemands Heinrich Gustav REICHENBACH (1823-1889) et son père Heinrich Gottlieb Ludwig REICHENBACH (1793-1879) auquel est parfois associée l'abréviation **pat.** (*pater*).

A noter qu'*Orchis boryi* s'appelle maintenant *Anacamptis boryi* (Rchb. fil.) R. M. Bateman, Pridgeon & M. W. Chase 1997.

✓ *Ophrys aranifera* Hudson 1778

Un des synonymes est *Ophrys sphegodes* auct. non Miller 1768

L'abréviation **auct. non** (*auctorum non*) signifie que le taxon a été identifié par erreur avec l'espèce désignée, mais pas au sens de l'auteur original. En effet, la description de Philip MILLER en 1768 est confuse et ambiguë car elle se réfère à plusieurs taxons, dont sans doute *Ophrys apifera*. La mise en avant, dans les années 1980, du binôme *Ophrys sphegodes* (*Ophrys aranifera* devenant un synonyme !) semble avoir été une erreur d'interprétation des travaux de MILLER mais les avis divergent encore sur le nom à attribuer à ce taxon.

L'abréviation **auct.** a une signification semblable à *sensu* (voir *infra*).

✓ *Ophrys fuciflora* (F. W. Schmidt) Moench subsp. *elatior* Gumprecht 1980 nom. inval.

L'abréviation **nom. inval.** (*nomen invalidum*) indique que ce nom est invalidé au moment de sa publication par l'absence d'un exemplaire type. L'actuel nom valide est *Ophrys fuciflora* (F. W. Schmidt) Moench subsp. *elatior* (Paulus) R. Engel & Quentin 1997. La validation fait suite au prélèvement d'un néotype (voir p. 43).

De même, *Ophrys aestivalis* J.-M. Mathé & F. Melki 1994 est un synonyme invalide de *Ophrys scolopax* (Cav.) subsp. *santonica* (J.-M. Mathé & F. Melki) R. Engel & Quentin 1996.

Ici, l'invalidation provient du fait que le binôme *Ophrys aestivalis* avait été utilisé en 1798 par Jean-Louis Marie POIRET et se trouve être le basionyme de *Spiranthes aestivalis* (Poir.) L. C. M. Richard 1817.

✓ *Epipactis leptochila* (Godfery) Godfery 1921

La répétition du même nom signifie que le botaniste anglais John GODFERY est à la fois l'auteur du basionyme de l'espèce (*Epipactis viridiflora* var. *leptochila* Godfery 1919) et, deux ans plus tard, de sa description valide au rang spécifique (Journal of botany, british and foreign 59 : 146-147).

✓ *Ophrys tardans* O. & E. Danesch 1972 pro hybr.

L'abréviation **pro hybr.** (*pro hybrida*) signifie que ce taxon, décrit sous *O. x tardans* hybr. nov. (Orchideen Europas-Ophrys hybriden : 225), a été considéré à l'origine comme un hybride entre *O. candida* et *O. tenthredinifera* avant d'être reconnu au rang spécifique.

On trouvera l'explication de toutes les abréviations utilisées en botanique sur le site (en anglais)

<http://www.northernontarioflora.ca/definitions.cfm>

Parmi celles-ci, quelques abréviations se retrouvent plus couramment :

✓ **et al.** (et alii) : quand plus de deux auteurs doivent être cités, cette abréviation est placée après le nom du premier auteur. On la trouve souvent dans les références bibliographiques d'articles signés par plusieurs auteurs. Cependant, dans la publication originale, tous les auteurs sont intégralement cités.

✓ **f.** (*forma*) : taxon de rang secondaire inférieur à la variété. Ex : *Epipactis purpurata* f. *rosea* (Erdner) P. Delforge 2008.

✓ **in** : si un auteur est responsable de la création d'un taxon dans l'ouvrage d'un autre auteur, ce mot est placé après le nom de l'auteur. Ex : *Goodyera repens* (L.) R. Brown 1813 in Aiton Hort. Kewensis ed.2, 5 : 198. Le binôme *Goodyera repens* a été créé par le botaniste écossais Robert BROWN dans le 5ème volume du catalogue Hortus Kewensis publié par William AITON.

✓ **nom. conf.** (*nomen confusum*) : nom d'un taxon dont la description est basée sur des échantillons appartenant à au moins deux taxons distincts. Ex : *Ophrys funerea* Viviani 1824.

La description originale du taxon est trop succincte pour l'attribuer de nos jours à une plante précise. De plus, les exemplaires d'herbier liés à cette description ont disparu.

✓ **nom. nud.** (*nomen nudum*) : nom invalide car publié sans description ou référence à un type nomenclatural. Ex : *Orchis mutabilis* Steven 1812 qui correspond à *Himantoglossum formosum* (Steven) K. Koch 1849. Bien que signalée dès 1812 par le botaniste russe Christian von STEVEN, celui-ci n'en a pas publié alors de description et la plante n'a été décrite selon les règles qu'en 1849 par le botaniste allemand Karl KOCH (Linnaea 22(3) : 287). Steven est cependant le créateur du basionyme de ce taxon, à savoir *Orchis formosa* en 1813.

✓ **nothosubsp.** : désigne un hybride entre deux taxons nommés au rang de sous-espèce. Ex : *Epipactis x schmalhauseni* nothosubsp. *zaisii* A. Riechelmann 2013 est l'hybride entre *E. atrorubens* subsp. *atorrubens* et *E. helleborine* subsp. *minor*.

✓ **p. p.** (*pro parte*) : abréviation placée après le nom d'un synonyme pour indiquer que certains individus, mais pas tous, identifiés sous ce nom correspondent au nom correct. Ex : *Gymnadenia nigra* (L.) Rchb fil. 1856 p. p. qui correspond, entre autre, à *G. nigra* subsp. *rhellicani* (Teppner & Klein) J. M. Tison 2010.

✓ **sensu** : au sens de (suivi d'un nom d'auteur). Ex : *Ophrys funerea* Viviani 1824 sensu R. Soca 2001 pro parte. Le groupe d'*Ophrys fusca* est particulièrement complexe et de nombreux

taxons y ont été décrits depuis plus de deux siècles. Les conceptions des différents taxonomistes diffèrent sur l'identité réelle de ces taxons.

✓ **s. l.** (*sensu lato*) : au sens large. Ex : *Dactylorhiza maculata* (L.) Soó 1962 s.l. regroupe plusieurs taxons décrits aux rangs spécifiques et subs spécifiques comme *D. fuchsii*, *D. maculata* subsp. *elodes*, *D. maculata* subsp. *ericetorum*...

✓ **s. str.** (*sensu stricto*) : au sens strict. Ex : *Orchis mascula* (L.) L. s. str. ne comprend que le taxon *Orchis mascula* subsp. *mascula* à l'exclusion des autres sous-espèces *hispanica*, *ichnusae*, *olbiensis*, *pinetorum*, *speciosa*, *tenera*...

✓ **sp.** (*species*) : abréviation placée après un nom de genre dont l'espèce n'a pas été formellement identifiée.

✓ **subsp.** (*subspecies*) : abréviation affectée à un taxon infraspécifique au rang de la sous-espèce. Ex : *Ophrys scolopax* (Cav.) subsp. *conradiae* (Melki & Deschâtres) H. Baumann *et al.* 1995

✓ **var.** (*varietas*) : abréviation affectée au rang infraspécifique de variété, inférieur à celui de la sous-espèce. Ex : *Anacamptis pyramidalis* var. *tanayensis* Chenevard 1897.

Maintenant, à vous avec *Ophrys holoserica* auct., non (Burm. fil.) Greuter in Greuter & Rechinger fil. [1967, *Boissiera*, 13 : 185-186]

Remerciements à Michel Hoff pour la relecture de l'article.

Bibliographie

- BOURNÉRIAS M., PRAT D. *et al* (Collectif de la SFO), 2005. Les orchidées de France, Belgique et Luxembourg, 2ème éd. Biotope, Mèze (Collection Parthénope), 504 p.
- DELFORGE P., 2001. Guide des orchidées d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient, 2ème éd. Delachaux & Niestlé, Lausanne-Paris, 592 p.
- HOFF M., 2014. Histoire de chênes, d'ornithogales et d'épilobes. Comment les plantes ont été nommées. Cours de nomenclature botanique. Master Biologie et Valorisation des Plantes, Faculté des Sciences de la Vie, Université de Strasbourg.
- KREUTZ C. A. J., 2004. Kompendium der Europäischen Orchideen. Kreutz Pub., Langraaf, 239 p.
- MALECOT V. & MATHEZ J., 2005. Les échantillons « types » des herbiers. Tela-botanica. <http://www.tela-botanica.org/page:types>
- RAYNAL-ROQUES A., 1994. La botanique redécouverte. Belin, Paris, 512 p.
- SOUCHE R., 2003. *Ophrys adrachnites*, *Ophrys sphegodes* et *Ophrys aranifera*. Le Monde des Plantes 480 : 23-26.

* 3, Rue de Guebwiller - 68840 Pulversheim
henri.mathe@orange.fr